



UNIL | Université de Lausanne
Institut de hautes études en
administration publique
bâtiment IDHEAP
1015 Lausanne

Master PMP - IDHEAP- SA 2023

Cours/ séminaires optionnels organisés par l'IDHEAP » (plus ceux proposés par les autres Facultés selon le PE 2023-2024) – sous réserve de modifications

Semestre : Automne et Printemps

Enseignements optionnels

	Cours	ECTS	Prof.	Lieu	Langue d'enseignement	Semestre
Séminaires optionnels	Transformation et innovation dans le secteur public	3	Anja Wyden Guelpa	UNIL	F	Automne
	Gouverner l'Union européenne ? Institutions, acteurs et processus	3	Jean-Michel Eymeri- Douzans*	UNIL	F	Automne
	Construire un bon mémoire de master PMP	3	Doctorant.e.s IDHEAP	UNIL	E - F	Automne
	Communication des organisations publiques	3	Martial Pasquier	UNIL	F	Automne
	European governance and Europeanization	3	Stéphane Boisseaux	UNIL	F	Automne
	<i>Les réseaux sociaux et les politiques publiques (conjoint ENAP-IDHEAP) Séminaire à confirmer</i>	3	<i>Conjoint ENAP- IDHEAP</i>		<i>Séminaire à confirmer</i>	<i>Printemps</i>

*avec la participation du Prof. Didier Georgakakis et de Mme Karine Auriol

Sous réserve de modifications.

V. 27.07.2023

Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique
[Institut de hautes études en administration publique](#)

Tél.+41 21 692 68 27 | sabine.janssens@unil.ch | www.unil.ch/cms/PMP

Transformation et innovation dans le secteur public - Introduction au design thinking pour oser innover –A 2023

Innovation in public sector

Teaching Staff: Anja Wyden Guelpa
E-mail: anja.wydenguelpa@civiclub.ch

X 2. Year

X Course

Semester: X Autumn

ECTS : 3 ECTS

Thème

Introduction au design thinking pour oser innover.

Objectif

- Apprendre les bases du design thinking et se familiariser avec certaines des outils utilisés en matière d'innovation
- Identifier un problème
- Collecter de l'information auprès des utilisateurs et acteurs concernés
- Concevoir une solution et la présenter
- Donner du feedback constructif

Contenu

Le service public a plus que jamais besoin d'innovation pour pouvoir définir des politiques publiques à la hauteur de nos défis et délivrer des services qui répondent aux besoins et attentes changeants des citoyens et citoyennes à un coût supportable. Le cours "introduction au design thinking pour oser innover" plonge les étudiantes et étudiants dans la pratique créative. Les participants vont travailler sur un projet concret qui crée de la valeur en adressant un problème concret ou en réinventant une expérience pour des personnes cibles. Pendant les travaux sur leur projet les étudiantes et étudiants apprennent en pratiquant, d'une façon itérative, et à chaque étape du processus : écouter, imaginer, créer et réaliser des solutions nouvelles.

Bibliographie

Voir sur Moodle.

Evaluation

Les étudiants travailleront en groupe sur des problématiques concrètes et réelles pendant tous le cours, ils présenteront régulièrement leur avancement et seront évalué sur la présentation finale.

Langue épreuve

X Français

Examen session janvier

X Document à rendre (Deg)

Examen de rattrapage

X Travail personnel à rendre (R) hors session.

Construire un bon mémoire en Administration Publique –A 2023

Build a good thesis in public administration

Doctorant·e·s :

Assanti, Stefano	Stefano.Assanti@unil.ch
Bastianen, Alexander	Alexander.Bastianen@unil.ch
Fasel, Mathieu	Mathieu.Fasel@unil.ch
Francey, Alizée	Alizee.Francey@unil.ch
Kirklies, Pascale-Catherine	Pascale-Catherine.Kirklies@unil.ch
Peter, Linus	Linus.Peter@unil.ch
Revillod, Guillaume	Guillaume.Revillod@unil.ch
Taylor, Alyssa	Alyssa.Taylor@unil.ch

Prof. Responsable : Prof. G. Bonoli

X 2. Année

X Cours

Semestre: X Automne

ECTS: 3 ECTS

(Enseignement dispensé en français et en anglais avec possibilité de rendre le document demandé en allemand ou italien aussi / discussions en français et anglais)

Adresse e-mail responsables : alexander.bastianen@unil.ch et alyssa.taylor@unil.ch

Thème

Construire un bon mémoire en Administration Publique.

Objectifs

Ce séminaire vise à enseigner les techniques de construction d'un projet de recherche en Administration Publique. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Familiariser les étudiant·e·s aux travaux de recherche en Administration Publique.
- Aborder des concepts, méthodes, démarches méthodologiques et résultats sous l'angle du raisonnement scientifique.
- À la fin de ce séminaire, les étudiant·e·s seront capables de construire un projet de mémoire en Administration Publique en :
 - Choissant leurs concepts de manière critique.
 - Identifiant et citant une littérature pertinente.
 - Construisant leur question de recherche.
 - Choissant une méthodologie appropriée.
 - Ayant connaissance de plusieurs champs de recherche : politiques sociales, d'évaluation, management public, etc...
- De plus, les étudiant·e·s seront capables de discuter le travail d'un·e autre étudiant·e et apporter, en mobilisant les concepts et outils introduits pendant le cours, un feedback constructif.

Déroulement des séances

Chaque séance est composée de la manière suivante :

- 2h30-3h : *inputs* théoriques et pratiques des doctorant·e·s
- 30min-1h : atelier et coaching autour des projets de mémoire des étudiant·e·s

Contenu

Séance N°1 (1^{ère} partie) : Introduction : présentation du cours et des modalités d'évaluation (Alexander Bastianen et Alyssa Taylor, en anglais/français)

Lundi 25.09 de 9 h à 12 h 30, salle 00x

Présentation du fil rouge du cours : au travers des différents thèmes présentés, les étudiant·e·s pourront acquérir les outils conceptuels indispensables à la réalisation d'un projet de recherche. Cette approche interdisciplinaire favorisera avant tout une approche critique, visant à analyser, synthétiser et évaluer l'information générée par l'observation, l'expérience ou la communication. Les modalités d'évaluation sont détaillées ci-dessous (voir page 7). Le document exigé et noté à la fin de ce séminaire peut fournir une base très pratique pour les étudiant·e·s en vue de l'élaboration de leur mémoire de master.

Séance N°1 (2^{ème} partie) Research design (Alizée Francey et Stefano Assanti, en français)

Lundi 25.09 de 9 h à 12 h 30, salle 00x

Lors de cette séance, nous aborderons le « research design » ou « plan de recherche ». Le plan de recherche fait référence à la stratégie globale choisie pour intégrer les différentes composantes de l'étude de manière cohérente et logique, garantissant ainsi de répondre efficacement au problème de recherche. Il constitue une étape primordiale du travail de mémoire puisqu'il détermine, en substance, ce que le chercheur/la chercheuse souhaite observer empiriquement et de quelle manière il/elle souhaite procéder. Cette séance tâchera d'apporter aux étudiant·e·s des méthodes d'organisation, de planification et de réflexions sur le processus de réalisation du mémoire dans sa globalité, ainsi que quelques astuces générales y relatives.

Séance N°2 (1^{ère} partie) : Trouver les bonnes sources / Réaliser une revue de littérature / Construire une question de recherche (Alexander Bastianen, en français)

Lundi 02.10 de 9 h à 12 h 30, salle 00x

Faire un état de la littérature constitue une étape clé d'un mémoire et de toute recherche académique. La revue de littérature sert notamment à situer un sujet dans son champ scientifique pertinent, à identifier les débats et approches, ainsi que de retracer les origines et l'évolution de concepts mobilisés. Additionnellement, la revue peut aider à identifier des lacunes autour d'une thématique, ce qui permet de consolider sa question de recherche et de choisir et justifier le cadre analytique et la méthodologie. A travers l'exemple d'une revue systématique sur la politique de l'administration publique, les étudiant·e·s apprendront dans un premier temps à rechercher (et obtenir) des sources dans les bases de données pertinentes et d'utiliser un outil de gestion bibliographique. Il s'agit ensuite de juger de manière critique la pertinence et la qualité des sources et finalement de les intégrer de manière synthétique et thématique dans une revue. Pour finir, cette séance permettra de mettre en pratique la citation correcte d'ouvrages et articles pour éviter le plagiat.

Un mémoire de master doit apporter une réponse à une question de recherche originale. L'élaboration de cette question est donc la première étape et revêt une importance toute particulière car les projets qui portent sur des questions vagues ou trop générales ont tendance à devenir très difficiles à gérer et peuvent même échouer. De plus, on reçoit souvent peu de conseils concrets sur la manière de développer une bonne question de

recherche et on est conseillé « compter sur sa créativité ». Pour y parvenir, des outils sont néanmoins nécessaires et il existe en effet des stratégies pour stimuler sa créativité et développer une question de recherche intéressante. Pendant cette deuxième partie de la séance, nous discuterons de ces stratégies et les appliquerons à travers divers exemples de recherche.

Séance N°3 (1^{ère} partie) : cadre théorique (Mathieu Fasel, en français)

Vendredi 13.10 de 13 h 30 à 17 h, salle 00x

Le cadre théorique se constitue sur la base des concepts et théories préexistants qui permettent l'analyse de l'objet d'étude. Il a pour rôle d'introduire et de décrire la théorie qui explique pourquoi le problème de recherche étudié existe (Abend G., 2008, The Meaning of Theory). Le cours sera l'occasion d'explorer les enjeux liés à la construction d'un solide cadre théorique pour la recherche et de distinguer celui-ci de la revue de littérature. Ces différents éléments seront illustrés à travers des exemples de travaux de recherches en cours et passés. Le cours donnera également l'occasion aux étudiantes et étudiants d'identifier des cadres théoriques potentiellement pertinents pour leurs questions de recherche naissantes.

Séance N°3 (2^{ème} partie) : Méthodes qualitatives (entretiens) (Pascale-Catherine Kirklies, en anglais)

Vendredi 13.10 de 13 h 30 à 17 h, salle 00x

Cette séance explore les méthodes de recherche qualitative en mettant l'accent sur la conduite et l'analyse des données d'entretien. Nous couvrirons d'abord brièvement différentes stratégies de conception de recherche qualitative et de collecte de données, puis nous nous concentrerons principalement sur l'analyse de données qualitatives. Vous apprendrez la différence entre le codage déductif et inductif et comment vos codes peuvent changer/émerger/évoluer au cours du processus de codage. Je présenterai l'outil d'analyse de données Atlas.ti et ses différentes fonctions (dont la visualisation). Enfin, nous examinerons des exemples sur la meilleure façon de présenter vos résultats qualitatifs (écriture, tableaux, figures, visualisations) et comment relier vos résultats à votre cadre théorique dans la discussion. Tout au long de la session, je fournirai des exemples de mes propres recherches et j'inclurai d'autres références utiles et des articles "best-practice".

Séance N°4 (1^{ème} partie) : Analyse comparative qualitative (QCA) (Guillaume Revillod, en français)

Vendredi 27.10 de 13 h 30 à 17 h, salle 00x

Une fois vos données récoltées, encore reste-t-il à les analyser... À cet égard, de nombreuses possibilités s'offrent à votre imagination que d'aucuns résumant alors par un choix méthodologique entre « quali' » et « quanti' » ; le choix d'une méthode éliminant, par ailleurs, systématiquement l'autre... Une méthode se donne pourtant l'objectif de réconcilier les deux approches : l'analyse comparative qualitative ou QCA (Ragin, 1987 ; Rihoux, 2014). Après une brève introduction historique de cette dernière et la présentation de ses principaux fondements, les étudiant.e-s seront amené.e-s à effectuer leurs premières analyses au moyen d'une base de données et d'un script disponible sur Moodle (merci à cet égard de venir avec un ordinateur fonctionnel, par personne ou par groupe, équipé de R studio !). Au terme de la séance, ces derniers.ères seront en mesure de déterminer les configurations de conditions nécessaires et suffisantes à un résultat et capables de répliquer cette méthode dans leur propre travail de recherche.

Séance N°4 (2^{ème} partie) : Séance de coaching en groupe

Vendredi 27.10 de 13 h 30 à 17 h, salles 00x, 00x, 00x et 00x

Pour chaque étudiant.e sur la base d'une question de recherche préliminaire à rendre **avant le 24 octobre à 8h.**

Séance N°5 (1^{ème} partie) : Méthodes quantitatives (Alyssa Taylor, en anglais)

Vendredi 10.11 de 9 h à 12 h 30, salle 00x

Durant cette séance, les étudiant·e·s abordent les thèmes de base dans la gestion et l'analyse de données quantitatives. Ces dernières étant de plus en plus présentes et disponibles dans les secteurs privé et public, les capacités de base en gestion de données sont ainsi devenues essentielles à une analyse approfondie et complète de phénomènes sociaux et politiques. Cette séance présentera comment trouver des données pertinentes à un travail de master, les types de variables/échantillons, comment illustrer un propos graphiquement grâce à des données quantitatives et comment utiliser ces données pour analyser un sujet et faire de l'inférence basée sur un échantillon, entre autres. L'ensemble des méthodes et concepts seront présentés de façon intuitive et ne nécessitent pas de connaissances préalables en statistiques/mathématiques hormis des connaissances niveau gymnase. Elles pourront donc être appliquées sur n'importe quel logiciel de gestion de données (Excel, Stata, R, ...). L'ensemble des sujets abordés seront accompagnés d'exemples tirés de la recherche d'Alyssa.

Séance N°5 (2^{ème} partie) : Expériences naturelles et plans de recherche quasi-expérimentaux pour l'inférence causale. (Linus Peter, en anglais)

Vendredi 10.11 de 9 h à 12 h 30, salle 00x

L'utilisation de modèles de recherche expérimentaux et quasi-expérimentaux solides et crédibles afin de faire des inférences causales n'est pas seulement devenue une pierre angulaire essentielle en économie, mais a également gagné beaucoup d'attention dans toutes les sciences sociales au cours des dernières décennies. L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants avec l'intuition de base derrière les stratégies d'identification les plus importantes (différence en différence, estimations de variables instrumentales (IV), plan de discontinuité de la régression (RDD), etc.) utilisées pour les inférences causales en examinant des plans de recherche faciles à comprendre dans des articles de revues de premier plan en économie, en sciences politiques et en administration publique. Idéalement, les étudiants ont déjà une connaissance de base des méthodes quantitatives, y compris la régression linéaire et les données de panel.

Séance N°6 : Wrap-up. La construction d'une recherche (Alexander Bastianen et Alyssa Taylor, en anglais/français)

Vendredi 24.11 de 9 h à 12 h 30, salle 00x

Cette séance est conçue comme un wrap-up. Elle permettra aux étudiant·e·s de revenir sur des questions de base de la recherche, telles que les stratégies pour trouver une question de recherche et partagera quelques outils pour bien structurer et écrire un travail académique. Nous incorporerons les lectures obligatoires pour illustrer les points les plus importants à retenir du cours. Nous passerons également en revue les principes généraux de la rédaction académique afin de renforcer vos compétences. Nous poursuivrons avec une session de questions-réponses et une session de rédaction ciblée. A cet effet, nous vous prions de **prendre vos ordinateurs portables** avec vous. *Lectures obligatoires* : Projets de mémoire.

Séance N°7 : Présentations des étudiant·e·s

Mercredi 20.12 de 9 h à 12 h 30, salle 00x

*Afin de préparer la discussion des travaux, la première version du projet de mémoire devra être remise le **vendredi 15 décembre 2023 à 08h00 au plus tard.***

Modalités prévues pour l'évaluation

L'évaluation finale repose sur un projet de recherche développé par l'étudiant·e, pouvant s'inscrire dans la perspective de son travail de master. Dès la seconde séance, un temps est dédié à l'avancement du projet

individuel sous forme de workshop (échange avec les autres étudiant·e·s et les doctorant·e·s encadrant le cours).

Les étudiant·e·s devront rendre un premier projet de mémoire avant le vendredi 15 décembre 2023 avant 8h.

Lors de la séance conclusive (le 20 décembre 2023), chaque participant·e devra présenter son projet (soumis au préalable par écrit) et discuter celui d'un·e autre participant·e.

Suite à cette séance, les étudiant·e·s pourront adapter leur projet de mémoire sur la base des commentaires reçus. Ils/Elles devront rendre leur travail définitif le lundi 8 janvier 2024 avant 8h.

L'évaluation se fait sur la base du projet réalisé (max. 7 pages comptant pour 40% de la note), la présentation orale de celui-ci le 20 décembre 2023 (25%), la discussion du projet d'un·e autre étudiant·e à la lumière des connaissances acquises dans ce séminaire (25%) et la participation active tout au long du cours (10 %).

L'évaluation de rattrapage se fait sur la base d'un oral hors session.

Langues d'épreuve

X Français
X Allemand
X Anglais
X Italien

Examen en session

Document à rendre (Deg)

Les modalités des épreuves de rattrapage sont :

X Oral individuel Temps de préparation : 30 mn Temps de passage* : 30 mn
X Travail personnel à rendre (R)

Surmonter les incohérences de l'action publique – A 2023

Overcome inconsistencies in public policy

Nom de l'enseignant : Stéphane Boisseaux

Adresse e-mail : stephane.boisseaux@unil.ch

Année : 2ème année

Type : Séminaire

Semestre : Automne

Nombre d'heures enseignées : par semestre, 26h

Valeur en ECTS : 3 ECTS

Descriptif et bref contenu du cours ou du séminaire reprenant les points suivants :

Ce séminaire traite des incohérences de l'action publique et des voies possibles pour les surmonter.

Objectif

Il arrive fréquemment que l'action publique soit incohérente. Pourquoi ? Une raison essentielle est que les politiques publiques doivent concilier des intérêts difficilement conciliables. Ces intérêts étant a priori légitimes, il n'y a souvent pas de solution toute faite à l'incohérence, mais un arbitrage politique et juridique plus ou moins équilibré. L'exemple de l'énergie éolienne est parlant : les entreprises qui entendent construire et exploiter des éoliennes s'appuient sur une politique énergétique favorisant la production d'électricité, alors que les opposant·e·s invoquent, tout aussi légitimement, la protection des paysages.

Ce séminaire vise à armer de futur·e·s praticien·ne·s de l'action publique, qui seront forcément confronté·e·s à ce type de contradictions, en leur donnant des clefs de compréhension issues de l'analyse des politiques publiques, et en les entraînant à appliquer ces clefs à des situations concrètes d'incohérences.

Contenu

Le fil rouge du séminaire sera l'analyse d'un cas d'incohérence concret, choisi par les étudiant·e·s et approfondi en petits groupes tout au long du séminaire. Chaque séance commencera par une mise au point conceptuelle et/ou théorique. Les instruments d'analyse ainsi acquis seront directement appliqués au cas d'étude. Le but est d'arriver à une compréhension profonde de ce cas.

Le travail d'analyse débouchera finalement sur une partie créative : proposer une solution inédite aux dilemmes du cas analysé et, ainsi, tenter de surmonter les incohérences.

Langues d'épreuve

X Français
X Allemand
X Anglais

Examen en session :

X Document à rendre (Deg)

Les modalités des épreuves de rattrapage sont :

- X Travail personnel à rendre (Deg) hors session

Communication des organisations publiques – A 2023

Communication of public organizations

Nom de l'enseignant : Prof. Martial Pasquier

Adresse e-mail : martial.pasquier@unil.ch

Année : 1^{ère} et 2^{ème} année

Type : Cours (optionnel intégré dans la plan de 2^{ème} année)

Semestre : automne

Nombre d'heures enseignées par semestre : 26 heures

Valeur en ECTS : 3 ECTS

.....

Thème : Communication des organisations publiques

Objectif

L'administration et plus généralement les organisations publiques sont de plus en plus souvent des acteurs actifs de la communication. Elles doivent promouvoir les valeurs démocratiques de la société, présenter les enjeux des décisions publiques, les justifier, valoriser les activités réalisées et faire face aux nombreuses sollicitations des médias et de toute la population.

Si les moyens pour communiquer sont similaires pour toutes les organisations, qu'elles soient publiques ou privées, les règles et les objectifs diffèrent fondamentalement. Ce cours vise les objectifs suivants :

Comprendre les enjeux, les formes, les types, les fonctions et les règles de la communication des organisations publiques

Être capable d'effectuer une analyse sommaire de communications (émetteur, récepteur, message, support, efficacité)

Pouvoir faire une analyse critique de stratégies et de messages de communication sur les supports classiques et les nouveaux médias.

Contenu

Les thèmes suivants seront abordés :

Introduction à la communication des organisations publiques : l'évolution de la communication publique, la communication en lien avec les modèles de management des administrations,

Les fonctions de la communication : l'information au public, l'explication et l'accompagnement des décisions, la défense des valeurs, le dialogue entre les institutions et les citoyens

Les lois d'accès à l'information (la communication passive) : les principes légaux, l'évolution des requêtes, les résistances à l'accès

Les bases légales de la communication active : les bases constitutionnelles, les principes en Suisse et à l'étranger

La construction de la signification : le modèle de base de la communication, les outils d'analyse (le signe, l'épreuve de commutation, le schéma narratif, le carré sémiotique)

La communication et les médias : l'économie des médias, les règles en matière de communication avec les médias, les outils de communication

La stratégie de communication : les éléments contextuels, les groupes-cibles et les objectifs de communication, le message, les instruments

Les médias sociaux électroniques : la typologie des médias sociaux, les caractéristiques, la désinformation, les modèles d'analyse de l'efficacité

La communication de crise : les caractéristiques, les facteurs d'influence, les types de crise, les erreurs-type, les règles à suivre

Des discussions sur des cas pratiques et des exercices sont prévus dans la plupart des sessions. Le cours sera enrichi de contributions d'intervenants externes (en fonction de leur disponibilité).

Le plan par session sera établi et présenté au début du semestre.

L'ouvrage mentionné dans la bibliographie sera disponible dans la session du cours de la plateforme Moodle. Une partie des chapitres seront à lire en complément du cours.

Bibliographie

Pasquier M. (2017), Communication des organisations publiques, 2^{ème} édition, deboeck supérieur, Bruxelles.
La bibliographie du cours sera disponible dans la session du cours de la plateforme Moodle.

Evaluation

Langues d'épreuve

X Français

Examen en session : oral (15 minutes) avec temps de préparation de 15 minutes

Épreuve de rattrapage : oral individuel (15 minutes) avec un temps de préparation de 15 minutes

Gouverner l'Union européenne ? Institutions, acteurs et processus – A 2023

Governing the European Union? Institutions, actors and processes

Nom de l'enseignant : Prof. Jean-Michel Eymeri-Douzans (avec la participation du Prof. Didier Georgakakis et de Mme Karine Auriol)

Adresse e-mail : jean-michel.eymeri-douzans@sciencespo-toulouse.fr

Année : 2^{ème} année

Type : Cours optionnel

Semestre : automne 2023

Nombre d'heures enseignées : 26 heures

Valeur en ECTS : 3 ECTS

Thème

Ce cours traite des institutions, des acteurs et des processus de l'Union européenne dans une perspective de gouvernance

Intervenants :

- Jean-Michel Eymeri-Douzans, professeur de science politique à l'IEP de Toulouse, président de l'European Group of Public Administration
- Didier Georgakakis, professeur de science politique, Université Paris Panthéon-Sorbonne, coordinateur du programme Etudes Européennes Générales au [Collège d'Europe](#) de Bruges
- Karine Auriol, Académie Jean Monnet, Parlement européen

Objectif

L'objectif principal du cours est de comprendre le fonctionnement de l'Union européenne, de ses institutions, des relations avec les Etats-membres et entre les Etats-membres. Il est organisé sous la forme de sessions consacrées chacune à un thème particulier qui est précisé ci-après.

Contenu : (Les dates des sessions seront communiquées à fin juin 2023)

Demi-journée 1 : L'UE n'est pas une Suisse en plus grand

Séance d'entrée en matière visant à tordre le cou à bien des stéréotypes erronés sur l'UE et à souligner les paradoxes essentiels de cet "objet politique non-identifié" (J. Delors) :

- Sociogenèse historique : le produit de deux guerres mondiales et de la "méthode Monnet" demeure un nain géopolitique et militaire sous protection américaine
- La "construction européenne" : historicité, dépendance au chemin, sédimentation, "acquis" et à-coups critiques
- Une culture du compromis interculturel
- L'UE : une "communauté de droit" qui est moins qu'une confédération mais dont le droit de nature fédérale s'impose dans l'ordre juridique interne des États-Membres
- L'une des premières puissances commerciales mondiales aux faibles recettes et au budget lilliputien.

Demi-journée 2 : La panoplie des 'policy instruments' de l'UE

Il s'agit dans cette séance de rendre intelligibles les principaux instruments d'action publique de l'UE et d'en préciser les logiques profondes :

- Réguler : la production normative de règlements et directives dans les grands domaines de compétences de l'UE (à exposer sur la base du Traité de Lisbonne).
- Financer : la distribution d'argent par les 5 fonds structurels (FEDER, FSE, FEOGA, FC, ...), les PCRD (Horizon Europe), les "plans de sauvetage" de tel pays, le plan de relance post-COVID "NextGenerationEU", etc.
- Faire converger : les "stratégies" (de Lisbonne, de ceci, de cela), la Méthode ouverte de coordination (MOC), les "compétences de coordination" de l'UE, l'espace européen de production par *benchmarking* et *best practices sharing* de politiques nationales congruentes, etc.
- Contrôler et sanctionner : le "Semestre européen", la BCE et les États-Membres, la police du grand marché unique, le contrôle des aides d'État, les actions en manquement, la production de droit jurisprudentiel par la CJUE.

Demi-journée 3 : Comment les institutions de l'UE produisent-elles la législation européenne ?

- Règlements et directives.
- Du "non-papier" à la première "communication au collègue" et au "*first draft*".
- "*Regulatory impact assessment*", dialogue inter-services et finalisation de la proposition de la Commission.
- Le lent processus d'examen des projets de règlement ou directive au Conseil puis au Parlement : entre stratégies nationales, logiques partisanes et influence des lobbies
- Les "trilogues" et l'adoption des normes.
- Le pilotage de la mise en œuvre des normes par les États-membres : des comités de comitologie à l'activation des administrations nationales.

Demi-journée 4 : Focus/étude de cas

- Etude interactive avec les étudiants d'un cas significatif (texte encore à déterminer d'un règlement récent)

Demi-journée 5 : Comment les États-membres agissent-ils dans le processus décisionnel européen ? Le modèle centralisé et systématique de la France.

- Le système français de pilotage et de coordination de la politique et des négociations européennes.
- Le couple institutionnel SGAE-RPUE au service du primat présidentiel.
- La "filière ECOFIN" et l'UEM.
- La particularité de la PESC.
- Et le Parlement dans tout ça ?

Demi-journée 6 : Comment d'autres États-membres font-ils ? De quelques modèles nationaux.

- Présentation du cas des États fédéraux ou régionalisés : l'Allemagne et l'Espagne.
- Présentation du cas des États septentrionaux à gouvernements de coalition : Pays-Bas, Danemark, Suède et Finlande.

Demi-journée 7 (donnée par Didier Georgakakis) : Derrière les arènes formelles, un champ du pouvoir politico-administratif européen en transformation.

Il s'agit, dans cette séance de développer une approche relationnelle des institutions et de leurs acteurs, individuels et collectifs, et de dresser la cartographie de ces acteurs et des ressources très différentes dont ils disposent. Cela permet de mieux comprendre les pratiques à l'œuvre dans la "bulle bruxelloise" et les transformations dont elle fait l'objet ces vingt dernières années.

Demi-journée 8 (donnée par Karine Auriol et Didier Georgakakis) : Les "eurocrates", quels "eurocrates" ? Sociographie et perspectives

Il s'agit, dans cette séance, d'exposer les acquis des travaux de sur les élites bruxelloises, tant administratives que politiques, de souligner les invariants et les variations dans leurs caractéristiques socio-démographiques, de souligner qu'elles évoluent du fait des réformes successives (Kinnock et autres, création du SEAE, des agences exécutives, etc.) de la fonction publique européenne, de ses modes de recrutements (EPSO), de ses dynamiques de carrière (contractualisation, etc.), le tout sous l'effet des élargissements successifs, puis du Brexit, etc. Vers où va le système pour les décennies à venir ?

Bibliographie

La bibliographie sera fournie au début du cours

Evaluation : Travaux de groupes en cours de séminaire et contrôle continu.

Langues d'épreuve : français

Epreuve de rattrapage : Travail personnel